



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 85

Question écrite n° 71837

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les retombées économiques, sociales et financières du fonctionnement de l'autoroute A 85 entre Vierzon et Tours. Il souhaite connaître la liste par commune du bilan global des opérations menées, au voisinage de l'axe autoroutier et avec l'aide financière de Cofiroute, pour développer l'activité économique, l'emploi, les aménagements publics, ou la protection de l'environnement. Il demande aussi le nombre et la nature des emplois qui ont été créés sur l'autoroute, ainsi que le montant des contributions versées par la société concessionnaire aux différentes collectivités territoriales.

Texte de la réponse

Conformément à la loi du 30 décembre 1982 d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI), un bilan socio-économique sera établi en 2011 pour l'ensemble de l'autoroute A 85. Cette étude aura en particulier pour objet de détailler l'ensemble des retombées socio-économiques apportées par la réalisation de l'infrastructure, notamment en termes de trafic, de sécurité et, de façon plus générale, d'aménagement du territoire. Il est dès à présent possible de souligner la création de zones d'activités, notamment celle gérée par le syndicat mixte des grandes bruyères à proximité de l'échangeur avec la RD 922 ou encore le parc Cher Sologne à 5 km du diffuseur de Selle-sur-Cher. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif « 1 % paysage et développement », plus de quarante projets d'actions ont été décidés en comité de pilotage sous la présidence du sous-préfet de Romorantin-Lanthenay. La majeure partie de ces projets concerne la valorisation paysagère de propriétés ou d'exploitation agricoles situées en covisibilité de l'autoroute. Des études paysagères, demandées par les collectivités locales, ont également été cofinancées.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71837

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1622

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5908